

INVITATION

à

l'assemblée générale de la Swiss Paramedic Association

Date: Jeudi 6 juin 2024
Heure: 17h30
Lieu: Forum Fribourg
Rte du Lac 12
1763 Granges-Paccot
<https://www.forum-fribourg.ch/fr/acces/>

Chers-ères membres,

Nous sommes heureux de vous inviter à l'assemblée générale de cette année. Ci-après, vous trouverez l'ordre du jour avec les informations y relatives.

Veillez noter que l'enregistrement commence à 17h00. Nous vous prions d'arriver à l'heure afin que l'assemblée générale puisse commencer ponctuellement à 17h30.

Nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux-euse.

Avec nos meilleures salutations

Swiss Paramedic Association



Michael Schumann
Président



Renaud Jaquet
Vice-Président

Ordre du jour

1.	Accueil	3
2.	Élection des scrutateurs/-trices.....	3
3.	Approbation du procès-verbal de l'AG 2023	3
4.	Approbation du rapport annuel 2023	11
5.	Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2023	13
6.	Décharge au comité	19
7.	Élections (comité, organe de révision).....	19
8.	Approbation du programme annuel 2024	20
9.	Motions	20
10.	Approbation du budget 2024	21
11.	Adoption des cotisations des membres 2025	24
12.	Divers.....	25

1. Accueil

2. Élection des scrutateurs/-trices

3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2023

Le comité de la Swiss Paramedic propose d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale 2023.

Date	Mardi 6 juin 2023
Heure	16h30 – 17h35
Lieu	Forum Fribourg, Granges-Paccot (FR)
Participants/-es	Michael Schumann, président Renaud Jaquet, vice-président Michel Eigenmann, membre du comité David Hedinger, membre du comité Andreas Jöhl, membre du comité Emmanuel, Müller, membre du comité Peter Ott, membre du comité Elmar Rollwage, membre du comité Katja Boschian, secrétariat général, procès-verbal 58 membres présents (selon la liste des présences)
Excusée	Christine Hunziker, membre du comité

1. Accueil

Le président souhaite une cordiale bienvenue aux participants à l'assemblée générale de la Swiss Paramedic Association.

2. Élection des scrutateurs/-trices

Michael Schumann propose André Wilmes et Christian Schlagenhaut comme scrutateurs.
L'assemblée élit les deux scrutateurs à l'unanimité.

Votants : 58
Majorité absolue : 30
Majorité des 2/3 : 39

3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 était joint à l'invitation. Les membres ne formulent ni d'objections ni de questions.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans aucune correction.

4. Approbation du rapport annuel 2022

Le rapport annuel du président a été publié avec les documents de l'invitation.

Michael Schumann remercie tous les membres, les sections et les comités des sections, qui font un excellent travail.

Les thèmes centraux 2022 étaient les suivants :

Michael Schumann raconte la procédure et le processus de changement de nom et de logo. La proposition de nouveau nom en anglais ainsi que le nouveau logo ont été adoptés lors de l'AG du 12 mai 2022 et mis en œuvre avant la fin de l'année.

Par ailleurs, des thèmes de politique professionnelle tels que la pénurie de personnel qualifié, la violence à l'encontre des forces de sauvetage, la limitation de vitesse à 30 km/h ou la terminologie correcte des services de secours ont continué à être à l'origine de diverses prises de position rédigées et envoyées par la Swiss Paramedic. Le document « éthique professionnelle » élaboré est également très utilisé.

Elmar Rollwage fait état de la révision du plan d'études cadre pour les ambulanciers/ ambulancières ES. Les possibilités de développement professionnel sont également très importantes pour la Swiss Paramedic, divers projets étant soutenus à cet effet, comme l'introduction de « spécialistes préhospitaliers » ou d'autres fonctions professionnelles.

Renaud Jaquet informe sur les trois sessions web « ASA en dialogue III » qui ont eu lieu d'avril à juin, chacune d'elles présentée dans une langue et avec un thème spécifique pour chaque région. En outre, la nouvelle session web « Swiss Paramedic en dialogue IV » a eu lieu le 14 novembre 2022, exclusivement pour les membres juniors.

En outre, Renaud Jaquet explique la collaboration et les actualités avec et en provenance des sections. Les sections sont également en contact étroit avec le comité dans le cadre de clarifications légales ou de thèmes régionaux.

En été 2022, l'application de l'association a enfin pu être lancée avec succès en Suisse romande.

Enfin, Michel Eigenmann donne des informations sur l'actualité du magazine « star of life ».

Le rapport annuel 2022 est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport sur l'utilisation des actifs VRR – fonds des cas juridiques

En 2008, l'association Droit au service de sauvetage (VRR) avait, dans le cadre de sa dissolution, transmis ses actifs à la Swiss Paramedic (anciennement ASA).

Par la suite, la Swiss Paramedic avait constitué un fonds pour les cas juridiques, fonds qui présentait une somme globale de CHF 20'272.95 au 31.12.2019.

Tous les membres actifs de la Swiss Paramedic bénéficient de **l'assurance de protection juridique collective** que la Swiss Paramedic a conclue avec l'assurance CAP Protection juridique à Zurich.

La Swiss Paramedic verse la prime directement à la CAP. À partir du 1.1.2020, la prime avait été augmentée de CHF 30.- à CHF 35.- par membre/année. Au lieu d'augmenter la cotisation des

membres, le comité de la Swiss Paramedic a décidé de dissoudre la provision du fonds des cas juridiques.

Pour le versement de la prime 2020 à la CAP, le montant de Fr. **10'000.-** (solde Fr. 10'272.95) était versé du fonds des cas juridiques.

Pour le versement de la prime 2021 à la CAP, le montant de Fr. **5'475.-** (solde Fr. 4'797.95) était versé du fonds des cas juridiques.

Pour le versement de la prime 2022 à la CAP, le montant de CHF **4'797.95** (solde CHF 0.-) était versé du fonds des cas juridiques.

Comme le fonds des cas juridiques a été entièrement dissous à partir de 2023 et qu'il n'y a plus de provisions, il en sera tenu compte pour l'augmentation des cotisations des membres en 2024 (voir point 13).

Les membres n'ont pas d'objection ou de question.

6. Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2022

2022, le nombre de membres est resté constant par rapport à l'année précédente. À la fin 2022, la Swiss Paramedic comptait 1'903 membres.

David Hedinger expliquait les comptes annuels.

Les comptes annuels se soldent par une perte de CHF 41'980.72, alors que le budget prévoyait une perte de CHF 7'553.10. L'une des raisons est la baisse des recettes du Congrès suisse de médecine d'urgence, le bénéfice restant à « Verein Schweizer Kongress für Notfallmedizin (NFK) », raison pour laquelle aucun revenu n'a pu être généré.

Il y a également eu moins de recettes pour les cotisations des membres et des abonnements, car on s'attendait à une plus grande croissance des membres.

Pour la star of life, le nombre d'annonces réservées (imprimé) a continué à chuter, mais davantage d'annonces en ligne ont été réservées, ce qui a donc permis de réduire le déficit.

En raison de la réduction partielle du nombre de membres du comité, les honoraires et les frais du comité ont été moins élevés. Le groupe de travail « Médias et prises de position Swiss Paramedic » a également tenu quelques réunions en 2022, au cours desquelles diverses demandes des médias ainsi que des prises de position ont été traitées, raison pour laquelle les dépenses sont plus élevées que celles prévues au budget. Les charges du secrétariat général sont nettement plus élevées que celles prévues au budget. D'une manière générale, on constate que le nombre de demandes de membres, les dépenses pour les membres ainsi que les mandats de toute sorte confiés au secrétariat général ont nettement augmenté et que les traitements ont pris plus de temps.

L'application de la Swiss Paramedic a pu être lancée en Suisse romande à l'été 2022, ce qui explique pourquoi, outre les coûts des projets Marketing et Projets Sections, les frais de copie et de port pour l'envoi des logins sont plus élevés que prévu au budget.

Le projet Marketing et site web comprend également la plupart des adaptations et des communications relatives au nouveau nom et au nouveau logo de la Swiss Paramedic Association, qui ont été effectuées au cours du deuxième semestre. Une mise à jour du système Typo3 a également dû être effectuée sur le site Internet, raison pour laquelle des provisions ont été dissoutes. En gros, les autres produits et charges correspondent au budget.

En raison de l'augmentation des dépenses pour les projets des sections, CHF 422.10 ont été dissous des provisions. Au 31.12.2022, le capital de l'association s'élève à CHF 122'164.62.

Les membres approuvent les comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2022 à l'unanimité.

7. Décharge au comité

Katja Boschian demande aux membres de donner décharge pour l'année 2022.

Les membres donnent décharge au comité à l'unanimité.

8. Élections (comité, organe de révision)

8.1 Élections Comité

Les membres du comité actuel se représentent pour une nouvelle période (2023-2024) :

- Michael Schumann, président
- Renaud Jaquet, vice-président
- Michel Eigenmann
- David Hedinger
- Andreas Jöhl
- Emmanuel Müller
- Peter Ott
- Elmar Rollwage

Les membres présents sont à l'unanimité d'accord d'élire les membres du comité en bloc. **Tous les membres du comité sont réélus à l'unanimité pour une nouvelle période de 2023-2024.**

Christine Hunziker démissionne du comité à compter de l'AG 2023 et sera dûment remerciée lors de la prochaine réunion du comité, le 5 septembre 2023.

Swiss Paramedic la remercie pour son grand engagement.

Simone Huber se présente comme nouveau membre du comité.

Simone Huber est élue à l'unanimité comme membre du comité pour la période 2023-2024.

8.2 Élections de l'organe de révision

Le comité propose d'élire la Truvag Revisions AG à Sursee comme organe de révision.

L'assemblée des membres élit la Truvag Revisions AG à l'unanimité comme organe de révision.

9. Approbation du programme annuel 2023

Andreas Jöhl explique le programme annuel 2023.

Politique professionnelle et associative :

- Maintenance et extension du réseau Swiss Paramedic.
- Le nouveau nom et le logo de Swiss Paramedic seront visibles partout à partir du 1er janvier 2023. Les documents stratégiques seront adaptés au fur et à mesure si nécessaire et en temps voulu lors des mises à jour.
- Les objectifs stratégiques seront poursuivis conformément en fonction du « Story of Strategy » et aux documents établis sur la base des résultats de la séance de réflexion stratégique de 2021.
- Le groupe de travail « Médias + prises de position Swiss Paramedic Association » s'occupe de thèmes actuels afin de présenter de manière optimale les profils professionnels au public.

Formation :

- Le développement professionnel des ambulanciers/ières est activement encouragé. La Swiss Paramedic s'engage pour des solutions raisonnables, soutient et coordonne.
- Congrès Suisse de la médecine d'urgence : réaliser avec succès.

Communication :

- Évaluation de l'app Swiss Paramedic depuis son lancement en Suisse romande en été 2022 et vérification de la poursuite de la viabilité financière. Si possible, l'application sera rendue accessible en 2023 aux membres restants des sections de Suisse orientale, du Tessin et des autres régions. Cela permettra d'optimiser encore la communication avec et entre les membres.
- Une Websession de la Swiss Paramedic sera organisée pour tous les membres dans le sens d'un échange d'expériences sur le thème de la « pénurie de personnel qualifié ».

L'AG approuve le programme annuel 2023 à l'unanimité.

10. Motions

10.1 Motions des membres

Aucune motion des membres n'a été soumise.

10.2 Motions du comité

Voir point 11 de l'ordre du jour.

11. Adaptation des statuts – Organe de révision Art. 23

Conformément aux directives de l'organe de révision, Truvag Revisions AG, l'adaptation suivante des statuts est proposée.

Le comité de Swiss Paramedic propose d'accepter l'adaptation sous l'art. 23 Organe de révision et de procéder à l'adaptation correspondante des statuts. La modification des statuts requiert la majorité des deux tiers des personnes présentes ayant droit de vote.

Retrouvez la dernière version des statuts [ici](#).

Avant	Nouveau
<p>Art. 23 Organe de révision L'organe de révision est proposé par le comité. L'assemblée générale élit l'organe de révision pour deux années. Celui-ci contrôle annuellement les comptes de l'association. Il remet à l'assemblée générale un rapport écrit sur les comptes de l'association et les conclusions de son expertise.</p>	<p>Art. 23 Organe de révision L'organe de révision est proposé par le comité. L'assemblée générale élit chaque année l'organe de révision. Celui-ci contrôle annuellement les comptes de l'association. Il remet à l'assemblée générale un rapport écrit sur les comptes de l'association et les conclusions de son expertise.</p>

L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'adaptation sous l'art. 23 ainsi que la modification des statuts qui en découle.

12. Approbation du budget 2023

Le budget 2023 prévoit une perte de CHF 19'192.50. Du point de vue budgétaire, les coûts annuels de licence de l'application seront importants en 2023 (total annuel d'environ CHF 13'000.-).

En 2023, les sections et Swiss Paramedic continueront à sponsoriser les prix de diplôme de CHF 500.- pour les 7 prestataires de formation en Suisse.

La mise en œuvre du nouveau nom implique en outre des coûts de production pour les give-aways, les polos et les panneaux d'affichage, raison pour laquelle le budget a été augmenté sous Projets Marketing.

En raison de l'augmentation des dépenses et de la charge de travail du secrétariat général et du

groupe de travail actif « Médias et prises de position Swiss Paramedic », le budget pour leurs réunions, frais et dépenses a été augmenté.

Dans tous les autres domaines, seulement des adaptations mineures ont été apportées sur la base de l'année précédente ainsi que de l'évolution du nombre des membres et du développement de la numérisation.

En outre, il faut s'attendre à ce que le Congrès suisse de médecine d'urgence de cette année ne génère à nouveau aucun bénéfice en faveur de Swiss Paramedic.

La planification financière était adaptée en conséquence afin que le capital propre, augmentés des provisions, ne tombe pas sous le seuil des CHF 100'000.-.

L'augmentation des cotisations des membres à partir de la prochaine année associative est décisive pour maintenir les activités actuelles.

Il est demandé ce que le comité prévoit pour pouvoir couvrir la perte prévue. Selon David Hedinger, les fonds de l'association permettront de faire face à cette situation. Toutefois, c'est entre autres pour cette raison que l'augmentation de la cotisation des membres sera votée au point suivant de l'ordre du jour, afin de pouvoir continuer à garantir la couverture et à soutenir des projets à l'avenir.

Les votants approuvent le budget 2023 à l'unanimité.

13. Adoption des cotisations des membres 2024

Le comité de Swiss Paramedic propose d'augmenter et de fixer comme suit les cotisations des membres à partir de l'année 2024 :

Membre actif *	CHF 160.-	(augmentation de CHF 40.-)
Membre junior **	CHF 50.-	(augmentation de CHF 10.-)
Membre passif *	CHF 70.-	(augmentation de CHF 15.-)

* Les membres des sections suivantes paient une cotisation supplémentaire de CHF 20.-/année :
FR, GE, NE, VD, VS, TI, Ostschweiz

** Les membres juniors sont exemptés de la cotisation à la section.

Argumentaire sur l'augmentation des cotisations des membres à partir de 2024

Le comité a analysé la planification financière à moyen terme de Swiss Paramedic et a décidé de proposer à l'assemblée générale une augmentation des cotisations à l'association de CHF 40.- pour les membres actifs, de CHF 10.- pour les membres juniors et de CHF 15.- pour les membres passifs. Depuis plus de 10 ans, l'association professionnelle n'a pas augmenté les cotisations de ses membres, tout en développant et en professionnalisant considérablement ses services.

Actuellement, la structure financière de Swiss Paramedic est encore saine. Cependant, les projets à venir ne pourront plus être financés à long terme par le compte courant. Le comité tient à créer suffisamment tôt et à l'avance les conditions financières nécessaires. Si cela ne devait pas être le cas, il ne serait plus possible à moyen terme d'entreprendre des projets et de proposer toutes les prestations dans la même mesure.

L'augmentation de la cotisation à l'association doit être utilisée comme suit :

- Financement de l'extension des services pour les membres (p.ex. application de l'association, différents avantages et rabais pour les membres dans le cadre de projets, cartes de crédit, achats en ligne, etc.)
- Les primes pour l'assurance de protection juridique et le conseil juridique ont augmenté. Après l'utilisation du fonds des cas juridiques, les primes devront entièrement et pleinement être financées par les cotisations des membres à partir de 2023 (voir point 5 de l'ordre du jour).
- Compte tenu du nombre croissant des membres, la charge administrative et les demandes adressées au secrétariat général ont également augmenté.
- Le renchérissement général fait également augmenter toutes les prestations telles que le matériel de bureau, le loyer, l'électricité, le salaire des collaborateurs, etc.
- Optimisation de la communication avec les membres (application, préparation de documents et d'envois en 3 langues : allemand/français et italien)

- De nouveaux groupes de travail ont été créés (comme « Médias et prises de position »), pour lesquels des prestations supplémentaires telles que des jetons de présence et des interventions pour des déclarations/documents de position de Swiss Paramedic etc. doivent être compensées financièrement.
- Des activités en matière de relations publiques dans le cadre du lobbying, du marketing professionnel et également sur le plan politique sont poursuivies et lancées activement.

Jonas Arnould, président de la section Fribourg, prend la parole et explique au nom de la section FR qu'ils ne sont pas d'accord avec l'augmentation de la cotisation, car cela ne doit pas se faire sur le dos des membres.

L'application coûte environ CHF 19'000.- par an. Elle est cependant importante pour les synergies ainsi que pour la communication avec les membres et doit continuer à être soutenue.

Selon Jonas Arnould, les sommes disponibles ne sont pas utilisées correctement et ils estiment que le timing de l'augmentation n'est pas idéal. De nombreux membres démissionneraient à cause d'une augmentation de la cotisation, ce que le comité de la section FR n'approuve pas. Il est déjà difficile de trouver de nouveaux membres pour le comité.

Le comité de la section FR propose qu'une partie supplémentaire des cotisations soit transmise directement aux sections et souhaite que les cotisations soient réparties en fonction de l'utilisation effective. La suite du processus devrait être mise en place d'ici la prochaine conférence des présidents en novembre. Ils demandent de rejeter l'augmentation des cotisations des membres afin qu'une nouvelle solution puisse être élaborée d'ici la prochaine AG.

Un autre membre présent prend la parole et explique que le comité doit être soutenu dans sa proposition, afin que les groupes professionnels très importants dans le préhospitalier ou les membres de Swiss Paramedic continuent à avoir une association professionnelle forte.

Jonas Arnould répond qu'ils ne sont pas opposés à l'augmentation en général, mais ils sont d'avis que la cotisation devrait mieux profiter aux sections. Michael Schumann estime qu'il est important de souligner qu'il peut y avoir des démissions, mais que les petites sections continueront à être soutenues par l'association. De plus, les sections disposent de divers montants de l'association comme par le biais du poste « projets des sections ». Les président(e)s de section ont été informé(e)s en détail lors de la conférence des présidents début mai et il a été voté que l'augmentation de la cotisation de membre serait proposée sous cette forme.

Les personnes présentes n'ont pas d'autres remarques à formuler.

L'assemblée générale approuve l'augmentation des cotisations des membres 2024 avec 43 voix pour, 12 voix contre et 3 abstentions.

14. Divers

App de l'association

Emmanuel Müller informe que l'application est en service en Suisse romande depuis l'été 2022. Il est recommandé aux membres qui ne se sont pas encore inscrits de le faire afin de recevoir les dernières informations des sections et de l'association. L'application sera disponible pour tous les membres à partir du 1.1.2024.

Création de la nouvelle section Zentralschweiz

La section Zentralschweiz comprendra les cantons de LU, OW, NW, SZ, UR et ZG. Les membres dont le lieu de travail se situe dans l'un de ces cantons feront désormais partie de la section Zentralschweiz à partir du 1.1.2024 (cotisation à la section de CHF 20.- par an à payer en plus s'ils n'étaient pas affiliés à une section auparavant). L'assemblée constitutive de la section Zentralschweiz aura probablement lieu à l'automne 2023.

Les membres qui travaillent dans l'un de ces cantons sont priés de le signaler au secrétariat afin de recevoir à chaque fois les informations correspondantes.

De plus amples informations suivront en été et en automne via star of life (Swiss Paramedic intern) & par newsletter.

Swiss Paramedic Association

Invitation à l'assemblée générale 2024

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation et leur souhaite une suite captivante du Congrès suisse de médecine d'urgence. Il remercie ses collègues du comité ainsi que tous les collaborateurs qui œuvrent au sein de la Swiss Paramedic.

Swiss Paramedic Association



Katja Boschian
Secrétariat général

4. Approbation du rapport annuel 2023

Le comité de la Swiss Paramedic propose d'approuver le rapport annuel 2023.

La Swiss Paramedic Association a commencé l'année 2023 de manière engagée : dès début janvier, une déclaration sur la pénurie de personnel qualifié a été envoyée aux médias et aux membres et mise en ligne sur le site Internet. Le comité de Swiss Paramedic s'y montrait préoccupé par la pénurie croissante de personnel qualifié dans les services de secours, tout en présentant les possibilités d'y remédier. De nombreuses demandes des médias en ont résulté et nous avons pu placer nos préoccupations dans les médias locaux et nationaux. D'autres prises de position ont suivi, notamment sur la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers ou encore à la CRS, concernant le processus insatisfaisant d'admission de personnel étranger en Suisse. A cet égard, un grand merci au groupe de travail « Médias et prises de position », qui réagit à chaque fois rapidement et de manière professionnelle aux demandes des médias.

Parallèlement à notre présence dans les médias, les travaux liés au changement de nom et de logo ont pu être achevés. Il s'agissait notamment de l'achat de nouveaux give aways et de panneaux d'affichage pour les apparitions publiques, ainsi que de l'adaptation du site internet. Nous avons reçu de nombreux commentaires positifs sur notre nouvelle présentation et les membres s'identifient également au nouveau nom / logo.

Dans le cadre des objectifs annuels 2023, nous avons investi dans la communication avec nos membres. L'application de l'association s'est développée de manière réjouissante auprès des sections de Suisse romande. De nombreux membres s'informent régulièrement via le canal « Swiss Paramedic-News ». Certaines sections ont été très actives, ce qui n'est possible qu'avec des posts réguliers de la part des administrateurs/-trices. Désormais, tous les membres pourront en outre échanger des informations entre sections. Début 2024, l'application devrait être accessible à tous les membres.

L'invitation à la session web « Swiss Paramedic en dialogue V » sur le thème de la « pénurie de personnel qualifié » a été envoyée à tous les membres à la mi-avril. Celle-ci a eu lieu le lundi 19 juin et a réuni une cinquantaine de participants des trois régions linguistiques - un suivi de cette session est prévu en 2024.

Les 6 et 7 juin, nous avons pu organiser à Fribourg, en collaboration avec la SSMUS et l'IAS, un nouveau « Congrès suisse de médecine d'urgence » couronné de succès. Notre assemblée générale a également eu lieu à l'occasion du congrès. L'accent a été mis sur l'augmentation urgente et nécessaire des cotisations des membres. Le comité a analysé la planification financière à moyen terme de Swiss Paramedic et a décidé de proposer à l'assemblée générale une augmentation des cotisations de l'association de CHF 40.- pour les membres actifs, de CHF 10.- pour les membres juniors et de CHF 15.- pour les membres passifs. Depuis plus de 10 ans, l'association professionnelle n'a pas augmenté les cotisations de ses membres, tout en développant et en professionnalisant considérablement ses services. Cependant, les projets à venir ne pourront plus être financés à long terme par le compte courant. Le comité tient à créer suffisamment à l'avance les conditions financières nécessaires. L'augmentation de la cotisation des membres a été approuvée à une large majorité. Parallèlement, le comité a changé de personnel lors de cette AG : après plus de 15 ans d'activité appréciée, Christine Hunziker a quitté le comité. Simone Huber a été élue au comité.

Dès le début de l'année, un groupe d'ambulanciers/-ières de Suisse centrale s'est réuni sous la direction d'Achim Thamm dans le but de planifier la création de la section Suisse centrale. Après divers préparatifs et accords avec le président et le secrétariat général, l'assemblée constitutive a eu lieu le 3 octobre à Altdorf UR. Tous les membres dont le lieu de travail se situe dans les cantons UR, SZ, NW, OW, LU et ZG font donc partie de la section Suisse centrale depuis le 1er janvier 2024. Cet engagement ne va pas de soi : il a tendance à devenir de plus en plus difficile de recruter des membres pour le travail du comité - ainsi, d'autres sections cherchaient en même temps à grands frais de nouveaux membres du comité.

Swiss Paramedic Association

Invitation à l'assemblée générale 2024

C'est pourquoi le comité de Swiss Paramedic tient à souligner une fois de plus l'importance de ce travail. Notre association ne peut continuer à se développer et à se faire entendre qu'avec le soutien actif de ses membres.

Vers la fin de l'année, le comité s'est penché sur les possibilités de développement professionnel. Un modèle a été présenté et discuté à cet effet, qui doit être développé en collaboration avec les membres, les partenaires et les (hautes) écoles. L'accent est mis sur les possibilités de développement professionnel. A l'avenir, outre la formation ES existante, des possibilités de formation de base et/ou de formation continue HES (BSc / MSc) doivent être créées. L'objectif de Swiss Paramedic est d'initier la mise en place d'offres de formation et de fonctions attrayantes et orientées vers l'avenir dans le domaine du sauvetage.

La croissance de notre association et ses nombreuses activités coûtent de l'argent : malheureusement, la perte financière à la fin de l'année était nettement plus élevée que prévu. Cela doit et peut être amélioré l'année prochaine grâce à une gestion plus soignée de nos ressources et aux recettes supplémentaires générées par l'augmentation de la cotisation des membres.

Pour terminer, un grand merci à tous ceux qui s'engagent en faveur de Swiss Paramedic au prix d'un effort considérable : que ce soit le comité, le secrétariat, la rédaction spécialisée de SOL, les comités de section ou les collègues qui ont accepté des mandats d'encadrement.

Sursee, en mars 2024



Michael Schumann
Président de la Swiss Paramedic Association

5. Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2023

Le comité de la Swiss Paramedic propose d'approuver les comptes annuels 2023.

5.1 Bilan au 31.12.2023

Nummer	Bezeichnung	per 31.12.2023	per 31.12.2022
Aktiven			
10	Umlaufvermögen		
100	Flüssige Mittel		
1020	Raiffeisen CH8280808004927596300	56'213.34	140'915.60
1030	Raiffeisen CH5280808001171747431 (Sekt. GE)	15'707.82	13'277.82
1031	SGKB CH0800781615234142000 (Sekt. O-CH)	26'774.75	22'154.75
1032	BCVS CH0200765000S08589605 (Sekt. VS)	18'958.00	14'972.45
1033	Raiffeisen CH7580808009703381920 (Sekt. TI)	6'971.24	6'035.42
100	Total Flüssige Mittel	124'625.15	197'356.04
110	Forderungen aus Lieferungen und Leistungen		
1100	Forderungen Schweiz	1'477.50	0.00
1101	Forderungen manuell	0.00	2'127.50
110	Total Forderungen aus Lieferungen und Leistungen	1'477.50	2'127.50
114	Übrige kurzfristige Forderungen		
2271	Kontokorrent AHV, IV, EO, ALV	0.00	427.50
1190	Sonstige kurzfristige Forderungen	773.55	788.05
114	Total übrige kurzfristige Forderungen	773.55	1'215.55
130	Aktive Rechnungsabgrenzungen		
1300	Bezahlter Aufwand des Folgejahrs	57'449.10	56'996.70
130	Total Aktive Rechnungsabgrenzungen	57'449.10	56'996.70
10	Total Umlaufvermögen	184'325.30	257'695.79
14	Anlagevermögen		
148	Beteiligungen		
1480	Schweiz. Kongress für Notfallmedizin	1.00	1.00
1481	Forum Berufsbildung Rettungswesen	1.00	1.00
148	Total Beteiligungen	2.00	2.00
14	Total Anlagevermögen	2.00	2.00
Total Aktiven		184'327.30	257'697.79

Swiss Paramedic Association
 Invitation à l'assemblée générale 2024

Nummer	Bezeichnung	per 31.12.2023	per 31.12.2022
P a s s i v e n			
20	Kurzfristiges Fremdkapital		
200	Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen		
2000	Verbindlichkeiten CHF	-14'570.15	0.00
2001	Verbindlichkeiten manuell	0.00	-35'672.05
2010	Ausgestellte Gutscheine	-480.00	0.00
2030	Erhaltene Anzahlungen von Dritten	-1'514.30	-1'755.00
200	Total Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen	-16'564.45	-37'427.05
220	Übrige kurzfristige Verbindlichkeiten		
2210	Verbindlichkeiten gegenüber Dritten	-108.30	0.00
2230	KK Sektion GE	-15'707.82	-13'277.82
2231	KK Sektion Ostschweiz	-26'774.75	-22'154.75
2232	KK Sektion Wallis	-18'958.00	-14'972.45
2233	KK Sektion Tessin	-6'971.24	-6'035.42
2271	Kontokorrent AHV, IV, EO, ALV	-682.00	0.00
220	Total übrige kurzfristige Verbindlichkeiten	-69'202.11	-56'440.44
230	Passive Rechnungsabgrenzungen / kurzfr. Rückstellungen		
2300	Noch nicht bezahlter Aufwand	-20'176.72	-9'356.00
230	Total Passive Rechnungsabgrenzungen / kurzfr. Rückstellungen	-20'176.72	-9'356.00
20	Total kurzfristiges Fremdkapital	-105'943.28	-103'223.49
24	Langfristiges Fremdkapital		
260	Rückstellungen		
2600	Rückstellungen	-5'000.00	-5'000.00
2620	Rückstellungen Sektionen Projekte	-52'046.07	-69'290.40
260	Total Rückstellungen	-57'046.07	-74'290.40
24	Total Langfristiges Fremdkapital	-57'046.07	-74'290.40
28	Organisationskapital		
280	Organisationskapital		
2800	Kapital Verband	-80'183.90	-80'183.90
	Reinverlust	58'845.95	0.00
280	Total Organisationskapital	-21'337.95	-80'183.90
Total P a s s i v e n		-184'327.30	-257'697.79

5.2 Compte de résultat (CR) au 31.12.2023

Nummer	Bezeichnung	ER 2023	Budget 2023	ER 2022
3	Ertrag			
30	Verband			
3000	Mitgliederbeiträge Aktive	162'580.00	162'000.00	161'860.00
3010	Mitgliederbeiträge Passive	3'080.00	2'500.00	2'175.00
3020	Gönnerbeiträge	800.00	0.00	800.00
30	Total Verband	166'460.00	164'500.00	164'835.00
31	Sektionen			
3100	Sektionsbeiträge Freiburg	1'800.00	0.00	1'800.00
3110	Sektionsbeiträge Genf	2'510.00	0.00	2'490.00
3120	Sektionsbeiträge Neuenburg	840.00	0.00	960.00
3130	Sektionsbeiträge Ostschweiz	4'540.00	0.00	4'650.00
3140	Sektionsbeiträge Tessin	1'640.00	0.00	1'850.00
3150	Sektionsbeiträge Waadt	3'970.00	0.00	3'880.00
3160	Sektionsbeiträge Wallis	3'020.00	0.00	2'880.00
3190	Rückerstattung an Sektionen	-18'320.00	0.00	-18'510.00
31	Total Sektionen	0.00	0.00	0.00
32	Kommunikation			
3200	Star of Life Inserate	31'382.50	45'000.00	43'264.20
3210	Star of Life Abonnemente	46'584.00	46'300.00	47'851.00
3230	Webseite	14'273.50	16'000.00	15'522.50
32	Total Kommunikation	92'240.00	107'300.00	106'637.70
34	Bildung			
3400	Schweiz. Kongress für Notfallmedizin	5'723.65	0.00	0.00
34	Total Bildung	5'723.65	0.00	0.00
36	Dienstleistungen / übrige Erträge			
3685	Mahngebühr	0.00	0.00	10.00
3690	Übriger Ertrag	0.00	0.00	1.10
36	Total Dienstleistungen / übrige Erträge	0.00	0.00	11.10
38	Erlösminderungen			
3800	Skonti	0.00	0.00	-3.16
38	Total Erlösminderungen	0.00	0.00	-3.16
3	Total Ertrag	264'423.65	271'800.00	271'480.64
4	Aufwand für Material und Dienstleistungen			
40	Verbandsführung			
4000	Geschäftsstelle	-92'679.20	-70'000.00	-82'322.75
4001	Geschäftsstelle Sektionen	-10'928.48	-7'000.00	-6'148.85
4050	Honorare Vorstand	-13'530.00	-12'000.00	-9'820.00
4051	Honorare Mandatsträger	-5'670.00	-5'000.00	-4'470.00
4060	Spesen Vorstand	-1'260.60	-3'000.00	-2'231.20
4061	Spesen Mandatsträger	-168.85	-1'000.00	-1'478.40
4070	Sitzungsräume und Verpflegung	-1'458.00	-	-
40	Total Verbandsführung	-125'695.13	-98'000.00	-106'471.20
41	Sektionen			
4170	Projekte Sektionen	0.00	0.00	-22'212.00
41	Total Sektionen	0.00	0.00	-22'212.00
42	Kommunikation			
4200	Star of Life Redaktion und Layout	-37'565.40	-36'000.00	-37'555.45
4205	Star of Life Druck	-13'964.90	-14'000.00	-13'916.95
4210	Star of Life Inserateacquisition	-5'850.86	-5'000.00	-5'550.50
4215	Star of Life Übersetzungen	-11'199.44	-12'000.00	-11'524.44
4220	Star of Life Versand	-5'288.65	-5'700.00	-5'083.40
4225	Star of Life Honorare	-9'700.00	-8'500.00	-8'786.35
4226	Star of Life Spesen	-1'438.30	-2'000.00	-1'295.50
4230	Webseite	-4'103.34	-6'000.00	-5'215.45
4270	Projekte Marketing/Kommunikation	-25'629.44	-15'000.00	-14'822.40
42	Total Kommunikation	-114'740.33	-104'200.00	-103'750.44
44	Bildung			
4400	Schweiz. Kongress für Notfallmedizin	-1'312.55	-500.00	-333.45
44	Total Bildung	-1'312.55	-500.00	-333.45
45	Berufs- und Verbandspolitik			
4500	Beiträge Organisationen	-1'300.00	-1'300.00	-1'300.00
4510	Beitrag Forum BB RW	-10'000.00	-10'000.00	-10'000.00
4520	Internationales	0.00	-500.00	0.00
4570	Projekte Berufspolitik	-4'149.17	-4'000.00	-1'399.70
45	Total Berufs- und Verbandspolitik	-15'449.17	-15'800.00	-12'699.70
46	Dienstleistungen / übriger Aufwand			
4600	Rechtsschutzversicherung	-55'700.00	-56'000.00	-51'342.05
46	Total Dienstleistungen / übriger Aufwand	-55'700.00	-56'000.00	-51'342.05
4	Total Aufwand für Material und Dienstleistungen	-312'917.18	-274'500.00	-296'808.84

Swiss Paramedic Association

Invitation à l'assemblée générale 2024

Nummer	Bezeichnung	ER 2023	Budget 2023	ER 2022
5	Personalaufwand			
57	Sozialversicherungsaufwand			
5700	AHV, IV, EO, ALV	-1'316.65	-1'000.00	-966.25
5730	Unfallversicherung	-66.55	-100.00	-39.50
57	Total Sozialversicherungsaufwand	-1'383.20	-1'100.00	-1'005.75
5	Total Personalaufwand	-1'383.20	-1'100.00	-1'005.75
6	Ubriger betrieblicher Aufwand, Abschreibungen, Wertberichtigungen, Finanzergebnis			
63	Sachversicherungen, Abgaben, Gebühren, Bewilligungen			
6300	Betriebshaftpflichtversicherung	-262.50	-262.50	-262.50
6302	Transportversicherung	-47.70	-30.00	-27.95
63	Total Sachversicherungen, Abgaben, Gebühren, Bewilligungen	-310.20	-292.50	-290.45
65	Verwaltungsaufwand			
6500	Büromaterial, Drucksachen	-2'257.30	-2'000.00	-3'065.05
6505	Porti	-2'501.35	-4'000.00	-4'509.90
6510	Telefon, Informatik	-3'052.90	-1'500.00	-1'688.95
6520	Übersetzungen	-3'501.10	-5'000.00	-4'135.24
6542	Revisionsstelle	-885.95	-1'100.00	-1'054.80
65	Total Verwaltungsaufwand	-12'198.60	-13'600.00	-14'453.94
67	Sonstiger betrieblicher Aufwand			
6790	Sonstiger betrieblicher Aufwand	0.00	-1'000.00	-745.25
67	Total Sonstiger betrieblicher Aufwand	0.00	-1'000.00	-745.25
69	Finanzaufwand und Finanzertrag			
6940	Bankspesen	-135.18	-500.00	-197.13
6949	Währungsverluste	-3.45	0.00	0.00
69	Total Finanzaufwand und Finanzertrag	-138.63	-500.00	-197.13
6	Total Ubriger betrieblicher Aufwand, Abschreibungen, Wertberichtigungen, Finanzergebnis	-12'647.43	-15'392.50	-15'686.77
8	Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Erfolg, Steuern			
85	Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Aufwand und Ertrag			
8510	Ausserordentlicher Ertrag	3'678.21	0.00	40.00
85	Total Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Aufwand und Ertrag	3'687.21	0.00	40.00
85.1	Unternehmenserfolg vor Steuern	-58'845.95	-19'192.50	-41'980.72
8	Total Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Erfolg, Steuern	3'687.21	0.00	40.00
8.9	Unternehmenserfolg nach Steuern	-58'845.95	-19'192.50	-41'980.72
	Total Aufwand	-323'269.60	-290'992.50	-313'461.36
	Total Erfolgsrechnung	-58'845.95	-19'192.50	-41'980.72

Commentaires sur les comptes annuels 2023 :

L'évolution des membres en 2023 a été positive, le nombre de membres a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. A la fin de l'année 2023, 1'948 personnes étaient membres de Swiss Paramedic. Les comptes annuels se soldent par une perte de CHF 58'845.95, alors que le budget prévoyait une perte de CHF 19'192.50.

L'une des principales influences a été la hausse des dépenses du **secrétariat général** d'environ CHF 22'000.- par rapport au budget. D'une manière générale, on constate que le nombre de demandes et de membres, les dépenses pour les membres et les mandats de toutes sortes confiées au secrétariat ont nettement augmenté et que les traitements sont devenus plus longs.

Il convient de noter que ces charges incluent toujours l'ensemble du traitement fiduciaire de la fortune de l'association, le paiement des factures des créanciers ainsi que la gestion des cotisations des membres, etc. En outre, le passage au nouveau système d'exploitation Abacus a eu lieu en 2023. En raison de ce changement, les factures de cotisation ont été envoyées sous forme numérique, ce qui a entraîné un surcroît de travail pour les rappels. On s'attend à ce que ce surcroît de travail se normalise avec le temps. Il y a également eu beaucoup plus d'exclusions et de doubles paiements. Pour le nouveau système, tous les documents destinés à l'envoi numérique des informations sur les membres ont été remaniés dans les trois langues de l'association (A/F/I). Pour simplifier l'utilisation, les processus relatifs aux rappels, aux statistiques et aux listes de membres ont également été optimisés.

En raison du changement de nom et de logo, le règlement des frais, les formulaires correspondants pour le décompte des frais ainsi que d'autres documents ont été entièrement remaniés.

En ce qui concerne les charges du **secrétariat** pour les **sections**, il faut noter que le surcroît de dépenses est dû à la création de la section Suisse centrale. Comme la nouvelle section ne disposait pas encore de fortune, les dépenses initiales pour la nouvelle fondation d'environ CHF 3'800.- ont été prises en charge par Swiss Paramedic.

Swiss Paramedic Association

Invitation à l'assemblée générale 2024

La chute considérable et, par conséquent, la diminution des recettes des **annonces imprimées** dans le magazine spécialisé star of life ont également eu une grande influence sur les comptes annuels. Les recettes des **annonces en ligne** sont restées constantes par rapport à l'année précédente, mais n'ont pas pu être augmentées. Grâce aux bénéfices versés par le **Congrès suisse de médecine d'urgence** pour les années 2022 et 2023, un bénéfice a pu être transféré aux trois organisateurs, ce qui a permis de réduire le déficit. La part du bénéfice de 2022 figure entre autres dans les rendements extraordinaires.

Les **dépenses d'honoraires** du comité et des mandataires ont été légèrement plus élevées que prévu au budget, mais cela a été compensé par la baisse des **dépenses de frais**.

Projets Marketing :

Les dépenses ont été bien plus élevées que prévu au budget. Cela s'explique principalement par le fait qu'en raison du changement de logo et de nom, d'autres documents tels que la présentation de l'association ont dû être remaniés et que tous les nouveaux give aways, panneaux et polos pour les comités ont dû être coordonnés et produits.

En outre, d'autres réunions ont eu lieu avec Involve AG concernant l'application de l'association et tous les documents ont été préparés en automne pour être envoyés aux membres de la Suisse centrale et orientale, du Tessin et de toutes les autres régions, afin qu'ils reçoivent l'accès à l'application qui leur manquait encore. Outre les charges administratives, il faut également noter ici les coûts annuels de licence pour l'application de l'association, sachant qu'en 2023, la moitié des coûts a encore été prise en charge par les « projets des sections ». En 2023, les sections et Swiss Paramedic ont en outre pris en charge le sponsoring des prix de diplôme de CHF 500.- pour les prestataires de formation en Suisse.

Les dépenses pour le **téléphone, le courrier électronique et l'informatique** ont été environ deux fois plus élevées que celles prévues au budget. Outre les frais annuels de téléphone et d'hébergement, ce poste comprend également les frais de licence des adresses pour les membres du comité et des sections. Pour le nouveau changement de système, des frais de licence uniques pour Abacus E-Business de CHF 678.50 ont dû être payés. Il faut s'attendre à l'avenir à une augmentation des dépenses pour le support informatique et l'avancée de la numérisation.

Pour les **projets des sections**, des provisions d'un montant de CHF 17'244.33 ont été dissoutes. Outre le généreux rabais accordé aux membres des sections pour le congrès, les sections ont ainsi pris en charge le financement du sponsoring partiel des prix de diplôme pour les prestataires de formation, le sponsoring de la Journée de la recherche clinique (qui a de nouveau été financé pour moitié par Swiss Paramedic via « projets politique professionnelle ») ainsi que la moitié des frais de licence annuels pour l'application de l'association.

Les autres rendements et charges correspondent dans l'ensemble au budget.

En résumé, le compte de résultats et les explications montrent que des diminutions de recettes et des augmentations de dépenses sont apparues dans pratiquement tous les domaines. En conséquence, le comité a décidé de prendre des mesures pour réaliser des économies. Les services aux membres ne sont pas touchés. L'accent est mis sur la poursuite de la numérisation de la gestion des membres, le report de projets (p. ex. le report de la conférence stratégique à 2025/2026) et l'optimisation des processus, afin que les finances de Swiss Paramedic puissent à nouveau être stabilisées après l'achèvement des grands projets que sont l'application, le changement de nom/logo et le changement de système pour la gestion des membres en 2024.

Correction du capital de l'organisation :

Lors des assemblées générales des années précédentes, le capital de l'association ou de l'organisation a toujours été présenté sans déduction de la perte actuelle. C'est pourquoi le capital d'organisation, y compris la perte et les provisions, est à nouveau visible ci-dessous :

Au 31.12.2021	Au 31.12.2022	Au 31.12.2023	
122'164.62	80'183.90	21'337.95	Capital de l'organisation après déduction de la perte
87'510.45	74'290.40	57'046.07	Provisions
-9'456.87	-41'980.72	-58'845.95	Perte

Le capital de l'organisation s'élève à CHF 21'337.95 au 31.12.2023.

5.3 Rapport de l'organe de révision

Le comité de la Swiss Paramedic propose d'approuver le rapport de l'organe de révision Truvag Revisions AG.

Truvag Revisions AG | Leopoldstrasse 6 | Postfach | 6210 Sursee
+41 41 818 77 77 | sursee@truvag-revision.ch | www.truvag-revision.ch

truvag
Revision. Beratung.

Rapport de l'organe de révision statutaire
sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de
Swiss Paramedic Association, Sursee

En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de la **Swiss Paramedic Association** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sans vouloir limiter notre opinion d'audit, nous attirons l'attention sur le fait que les fonds propres ont diminué suite aux pertes enregistrées au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent. Si la situation financière ne se stabilise pas, le comité devra respecter les obligations de diligence accrues selon la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) et le code civil (CC).

Sursee, 25 avril 2024

Truvag Revisions AG



Lorenz Vonarburg
Expert-réviseur agréé
Personne ayant dirigé la révision



Pascal Ehrler
Réviseur agréé

6. Décharge au comité

On demande la décharge du comité pour l'exercice 2023.

7. Élections (comité, organe de révision)

7.1 Comité

Les membres du comité suivants se mettent à disposition pour une nouvelle période 2023-2024 :

- Michael Schumann, président
- Renaud Jaquet, vice-président
- Michel Eigenmann
- David Hedinger
- Simone Huber
- Andreas Jöhl
- Emmanuel Müller
- Peter Ott Meroni
- Elmar Rollwage

Les membres du comité ont été élus en 2023 pour deux ans. Les réélections du comité existant auront à nouveau lieu lors de l'assemblée générale 2025.

Les membres suivants se présentent à l'élection comme nouveaux membres du comité :

- Giacomo Pagnoni
- Ibrahim Salah

7.2 Organe de révision

Le comité propose de désigner la Truvag Revisions AG à Sursee comme organe de révision.

8. Approbation du programme annuel 2024

Le comité de la Swiss Paramedic propose l'approbation du programme annuel 2024.

Politique professionnelle et associative :

- Maintenance et extension du réseau Swiss Paramedic.
- Depuis novembre 2023, le comité discute du nouveau point de l'ordre du jour « Réseautage / Lobbying avec la politique » et détermine régulièrement où et avec qui il est possible de renforcer le lobbying afin de pouvoir se mettre encore plus en réseau avec la politique (professionnelle).
- Les objectifs stratégiques seront poursuivis conformément en fonction du « Story of Strategy » et aux documents établis sur la base des résultats de la séance de réflexion stratégique de 2021.
- Le groupe de travail « Médias + prises de position Swiss Paramedic Association » s'occupe de thèmes actuels afin de présenter de manière optimale les profils professionnels au public.

Formation :

- Le développement professionnel des ambulanciers/ières est activement encouragé. La Swiss Paramedic s'engage pour des solutions raisonnables, soutient et coordonne.
- Congrès Suisse de la médecine d'urgence : réaliser avec succès.
- Création d'un modèle de formation/développement pour les carrières spécialisées dans les services de secours. Celui-ci doit être discuté avec les partenaires et les (hautes) écoles.

Communication :

- L'application Swiss Paramedic sera disponible au début de l'année 2024 pour les membres restants des sections de Suisse orientale, de Suisse centrale, du Tessin et des autres régions. En outre, la poursuite de la viabilité financière sera examinée en permanence. A partir de 2024, il s'agira d'inciter tous les membres à télécharger l'application, à se connecter et à l'utiliser activement. A l'avenir, ce canal de communication pourra surtout être utilisé pour toutes les informations des sections, pour les informations de Swiss Paramedic ainsi que pour les échanges entre eux. Cela permettra d'optimiser encore la communication avec et entre les membres.
- Une Websession de la Swiss Paramedic sera organisée pour tous les membres dans le sens d'un échange d'expériences.



Save the date : lundi 18 novembre 2024 de 16h00 à 18h00, en ligne par zoom.

- De plus amples informations suivront.

9. Motions

9.1 Motions des membres

Aucune motion des membres n'a été soumise.

9.2 Motions du comité

Le comité ne soumet pas des motions.

10. Approbation du budget 2024

Le comité de la Swiss Paramedic propose l'approbation du budget 2024 ci-après.

Nummer	Bezeichnung	Budget 2024	ER 2023	Budget 2023
3	Ertrag			
30	Verband			
3000	Mitgliederbeiträge Aktive	228'000.00	162'580.00	162'000.00
3010	Mitgliederbeiträge Passive	4'000.00	3'080.00	2'500.00
3020	Gönnnerbeiträge	800.00	800.00	0.00
30	Total Verband	232'800.00	166'460.00	164'500.00
31	Sektionen			
3100	Sektionsbeiträge Freiburg	0.00	1'800.00	0.00
3110	Sektionsbeiträge Genf	0.00	2'510.00	0.00
3120	Sektionsbeiträge Neuenburg	0.00	840.00	0.00
3130	Sektionsbeiträge Ostschweiz	0.00	4'540.00	0.00
3140	Sektionsbeiträge Tessin	0.00	1'640.00	0.00
3150	Sektionsbeiträge Waadt	0.00	3'970.00	0.00
3160	Sektionsbeiträge Wallis	0.00	3'020.00	0.00
3190	Rückerstattung an Sektionen	0.00	-18'320.00	0.00
31	Total Sektionen	0.00	0.00	0.00
32	Kommunikation			
3200	Star of Life Inserate	25'000.00	31'382.50	45'000.00
3210	Star of Life Abonnemente	45'000.00	46'584.00	46'300.00
3230	Webseite	14'000.00	14'273.50	16'000.00
32	Total Kommunikation	84'000.00	92'240.00	107'300.00
34	Bildung			
3400	Schweiz. Kongress für Notfallmedizin	4'000.00	5'723.65	0.00
34	Total Bildung	4'000.00	5'723.65	0.00
3	Total Ertrag	320'800.00	264'423.65	271'800.00

Swiss Paramedic Association

Invitation à l'assemblée générale 2024

Nummer	Bezeichnung	Budget 2024	ER 2023	Budget 2023
4	Aufwand für Material und Dienstleistungen			
40	Verbandsführung			
4000	Geschäftsstelle	-85'000.00	-92'679.20	-70'000.00
4001	Geschäftsstelle Sektionen	-7'000.00	-10'928.48	-7'000.00
4050	Honorare Vorstand	-14'000.00	-13'530.00	-12'000.00
4051	Honorare Mandatsträger	-5'000.00	-5'670.00	-5'000.00
4060	Spesen Vorstand	-2'000.00	-1'260.60	-3'000.00
4061	Spesen Mandatsträger	-500.00	-168.85	-1'000.00
4070	Sitzungsräume und Verpflegung	-500.00	-1'458.00	0.00
40	Total Verbandsführung	-114'000.00	-125'695.13	-98'000.00
42	Kommunikation			
4200	Star of Life Redaktion und Layout	-38'000.00	-37'565.40	-36'000.00
4205	Star of Life Druck	-14'000.00	-13'964.90	-14'000.00
4210	Star of Life Inserateacquisition	-5'000.00	-5'850.86	-5'000.00
4215	Star of Life Übersetzungen	-12'000.00	-11'199.44	-12'000.00
4220	Star of Life Versand	-5'700.00	-5'288.65	-5'700.00
4225	Star of Life Honorare	-9'500.00	-9'700.00	-8'500.00
4226	Star of Life Spesen	-2'000.00	-1'438.30	-2'000.00
4230	Webseite	-8'500.00	-4'103.34	-6'000.00
4250	Öffentlichkeitsarbeit	-25'000.00	-	-
4270	Projekte Marketing/Kommunikation	-	-25'629.44	-15'000.00
42	Total Kommunikation	-119'700.00	-114'740.33	-104'200.00
44	Bildung			
4400	Schweiz. Kongress für Notfallmedizin	-500.00	-1'312.55	-500.00
44	Total Bildung	-500.00	-1'312.55	-500.00
45	Berufs- und Verbandspolitik			
4500	Beiträge Organisationen	-1'300.00	-1'300.00	-1'300.00
4510	Beitrag Forum BB RW	-10'000.00	-10'000.00	-10'000.00
4520	Internationales	-500.00	0.00	-500.00
4570	Projekte Berufspolitik	-4'000.00	-4'149.17	-4'000.00
45	Total Berufs- und Verbandspolitik	-15'800.00	-15'449.17	-15'800.00
46	Dienstleistungen / übriger Aufwand			
4600	Rechtsschutzversicherung	-56'000.00	-55'720.00	-56'000.00
46	Total Dienstleistungen / übriger Aufwand	-56'000.00	-55'720.00	-56'000.00
4	Total Aufwand für Material und Dienstleistungen	-306'000.00	-312'917.18	-274'500.00

Swiss Paramedic Association

Invitation à l'assemblée générale 2024

Nummer	Bezeichnung	Budget 2024	ER 2023	Budget 2023
5	Personalaufwand			
57	Sozialversicherungsaufwand			
5700	AHV, IV, EO, ALV	-1'000.00	-1'316.65	-1'000.00
5730	Unfallversicherung	-100.00	-66.55	-100.00
57	Total Sozialversicherungsaufwand	-1'100.00	-1'383.20	-1'100.00
5	Total Personalaufwand	-1'100.00	-1'383.20	-1'100.00
6	Übriger betrieblicher Aufwand, Abschreibungen, Wertberichtigungen, Finanzergebnis			
63	Sachversicherungen, Abgaben, Gebühren, Bewilligungen			
6300	Betriebshaftpflichtversicherung	-262.50	-262.50	-262.50
6302	Transportversicherung	-30.00	-47.70	-30.00
63	Total Sachversicherungen, Abgaben, Gebühren, Bewilligungen	-292.50	-310.20	-292.50
65	Verwaltungsaufwand			
6500	Büromaterial, Drucksachen	-2'000.00	-2'257.30	-2'000.00
6505	Porti	-3'000.00	-2'501.35	-4'000.00
6510	Telefon, Informatik	-3'500.00	-3'052.90	-1'500.00
6520	Übersetzungen	-2'500.00	-3'501.10	-5'000.00
6542	Revisionsstelle	-1'100.00	-885.95	-1'100.00
65	Total Verwaltungsaufwand	-12'100.00	-12'198.60	-13'600.00
67	Sonstiger betrieblicher Aufwand			
6790	Sonstiger betrieblicher Aufwand	-500.00	0.00	-1'000.00
67	Total Sonstiger betrieblicher Aufwand	-500.00	0.00	-1'000.00
69	Finanzaufwand und Finanzertrag			
6940	Bankspesen	-500.00	-135.18	-500.00
6949	Währungsverluste	0.00	-3.45	0.00
69	Total Finanzaufwand und Finanzertrag	-500.00	-138.63	-500.00
6	Total Übriger betrieblicher Aufwand, Abschreibungen, Wertberichtigungen, Finanzergebnis	-13'392.50	-12'647.43	-15'392.50
8	Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Erfolg, Steuern			
85	Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Aufwand und Ertrag			
8510	Ausserordentlicher Ertrag	0.00	3'678.21	0.00
85	Total Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Aufwand und Ertrag	0.00	3'678.21	0.00
85.1	Unternehmenserfolg vor Steuern	307.50	-58'845.95	-19'192.50
8	Total Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Erfolg, Steuern	0.00	3'678.21	0.00
8.9	Unternehmenserfolg nach Steuern	307.50	-58'845.95	-19'192.50
Total Aufwand		-320'492.50	-323'269.60	-290'992.50
Total Erfolgsrechnung		307.50	-58'845.95	-19'192.50

Commentaires sur le budget 2024 :

Le budget 2024 prévoit un bénéfice de CHF 307.50.

Les recettes peuvent être augmentées dans les rendements en raison de l'augmentation des cotisations des membres. Un petit bénéfice a été budgété pour le congrès d'urgence.

En raison de l'effondrement des réservations pour les annonces commerciales, les recettes pour l'année 2024 sont budgétées avec beaucoup de retenue. On s'attend donc à des recettes plus faibles pour le magazine **star of life** en 2024 et donc à plus de dépenses que de recettes.

Les charges du **secrétariat** (surtout en ce qui concerne les membres et le nombre de demandes des membres) ont continué à augmenter fortement, raison pour laquelle le budget a encore dû être revu à la hausse. Les charges du service fiduciaire (suivi des créanciers, bilan annuel, etc.) sont toujours comprises dans ces dépenses.

Les **frais de traduction** seront réduits, car désormais certains protocoles internes ne seront plus traduits de manière professionnelle, mais par DeepIPro.

En raison de la **croissance du comité**, on s'attend à ce que davantage d'honoraires soient versés. Le loyer des **salles de réunion** peut être diminué, car en 2024, toutes les réunions auront lieu à Sursee, au secrétariat général (participation hybride possible).

En ce qui concerne le **site web**, des dépenses supplémentaires sont attendues en 2024 en raison de diverses adaptations du site web (notamment des ajouts de traductions italiennes) et des autres adaptations liées au changement de nom et de logo. En outre, il a fallu changer d'agence pour la gestion Typo3 du site web, ce qui entraînera des dépenses supplémentaires pour l'hébergement. Une mise à jour de la version obsolète de Typo3 sera nécessaire au début de l'année.

Aucun projet n'est attendu en 2024 sous **Projets marketing/communication**. Un nouveau **compte « Relations publiques »** a été ouvert. Ainsi, les projets achevés en soi peuvent être répartis sous « Projets marketing/communication » et les travaux annuels peuvent figurer sous le nouveau compte « Relations publiques ».

D'un point de vue budgétaire, outre les coûts annuels des présentations de l'association auprès des prestataires de formation, de la session web de Swiss Paramedic et des projets réguliers, les coûts de licence annuels de l'application (total annuel d'environ CHF 15'000.-) ont également été budgétisés dans ce compte « Relations publiques ». La moitié des frais de licence est prise en charge par les sections et l'autre moitié par Swiss Paramedic. Au début de l'année, tous les autres membres auront accès à l'application et les membres romands passeront à l'application Involve, ce qui entraînera un surcroît de travail, d'où une nouvelle augmentation du budget.

En raison de l'avancée de la numérisation, les **frais de port** devraient pouvoir être réduits (malgré la hausse des prix de la poste). Cependant, on s'attend à ce que cela entraîne une augmentation des dépenses en matière de **téléphone/courriel/informatique**, étant donné que les frais d'hébergement réguliers, la gestion de toutes les adresses électroniques de Swiss Paramedic ainsi que le support doivent être assurés par le service informatique externe.

Dans tous les autres domaines, seuls de petits ajustements ont été effectués sur la base de l'année précédente ainsi que de l'évolution des membres et du développement de la numérisation.

En résumé, le budget 2024 et les explications montrent que **l'accent sera surtout mis sur la communication avec les membres** (application, site web, gestion des membres, magazine star of life).

Outre la communication, il est fondamentalement important pour le comité de stabiliser à nouveau le budget financier de Swiss Paramedic après l'achèvement des grands projets que sont l'application, le changement de nom/logo et le changement de système pour la gestion des membres en 2024.

11. Adoption des cotisations des membres 2025

Le comité demande d'approuver les cotisations des membres inchangées pour l'année 2025.

Membre actif *	CHF 160.-
Membre junior **	CHF 50.-
Membre passif *	CHF 70.-

* Les membres des sections suivantes paient une cotisation supplémentaire de CHF 20.-/année :
FR, GE, NE, VD, VS, TI, Ostschweiz, Zentralschweiz

** Les membres juniors sont exemptés de la cotisation à la section.

Exonération de la cotisation à l'association :

- Les membres du comité de Swiss Paramedic sont exonérés de la totalité de la cotisation à l'association et à la section.
- Les membres du comité des sections demandent une exonération de la cotisation à l'association au 1.1.2025. Vous trouverez ci-dessous l'argumentaire :



11. Adoption des cotisations des membres 2025
Motion et argumentaire pour l'exonération de la cotisation à l'association pour les membres des comités des sections

Réflexion :

Les membres de la section Fribourg ont voté pour que les cotisations des membres du comité soient payées par la caisse de l'association.

Les membres du comité participent à de nombreuses réunions et manifestations par an au nom de la section et de la Swiss Paramedic. Outre les ressources en temps, les ressources financières sont également sollicitées.

Motion :

Les membres du comité des sections sont dispensés du paiement de la cotisation de membre pendant la durée de leur mandat actif.

Coûts :

Actuellement, l'association compte environ 50 membres de comité dans les 8 sections (50 x CHF 160.-), la dépense pour les cotisations non facturées s'élèverait donc à **CHF 8'000.-**.

Financement :

La charge des cotisations des membres du comité des sections serait payée par le compte « projet des sections » ou autre compte à choisir par le comité du Swiss Paramedic et la conférence des présidents.

Avec l'augmentation du prix des cotisations le budget de l'association va augmenter et peut soutenir cette charge financière, ainsi valoriser le travail et l'investissement des membres des comités.

Vote à l'assemblée générale :

Les membres présents à l'assemblée générale acceptent que les membres des comités des sections soient dispensés de leur cotisation durant leur mandat. Les membres confient la responsabilité au comité de la Swiss Paramedic et à la conférence des présidents de la manière d'appliquer le projet et du compte sur lequel sera prélevé le montant nécessaire.

12. Divers